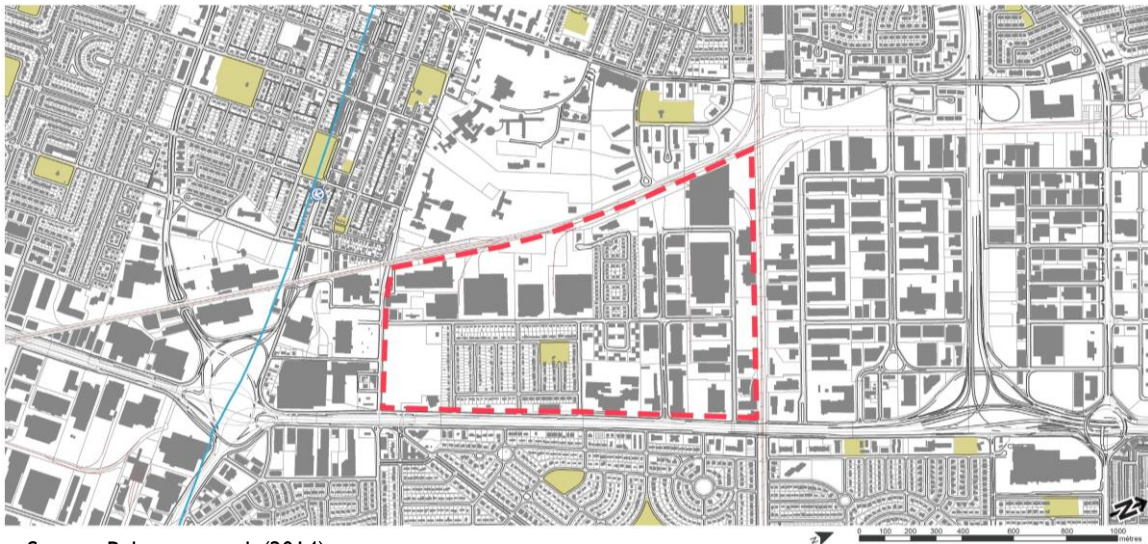


## PRÉAVIS DE PRINCIPES : OFFICE NATIONAL DU FILM, 3155 CÔTE-DE-LIESSE, MONTRÉAL

**Note :** Par ses préavis de principes, Héritage Montréal exprime les valeurs, les enjeux et les opportunités qu'il entrevoit pour un site, à la lumière de ses préoccupations en matière de patrimoine, d'aménagement et de développement urbain. Il y présente sa compréhension et son appréciation du lieu, de son contexte et de ses dimensions patrimoniales afin d'encourager la réalisation de projets qui les respectent et les mettent en valeur. Le préavis émane de réflexions de la permanence d'Héritage Montréal et de son Comité Patrimoine et Aménagement (COPA). Il se fonde sur l'expérience accumulée depuis plus de 40 ans par l'organisme en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine, du paysage, de l'aménagement urbain et des milieux de vie.

---

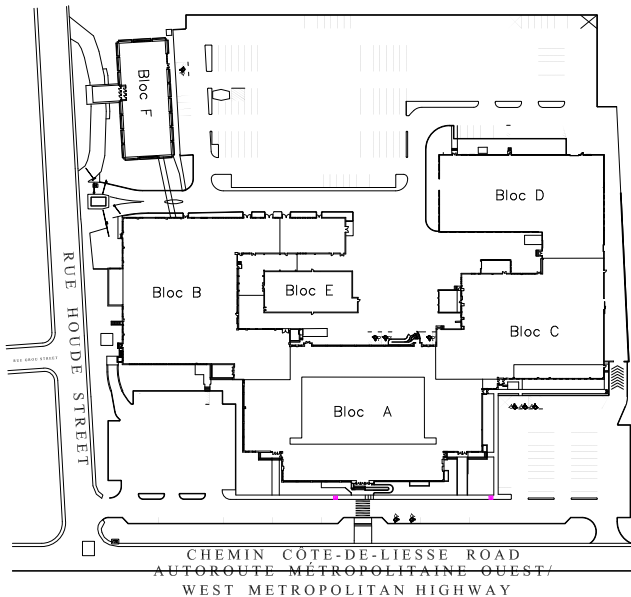
### Le site



Source: Belmont et col. (2014)

L'Office National du Film (ONF) est un organisme fédéral de production et de distribution d'œuvres audiovisuelles dans les deux langues officielles du pays. Créé en 1939 à Ottawa, ses bureaux furent déménagés à Montréal en 1956. Ceux-ci forment un complexe de six pavillons (trois à l'origine, conçus par les architectes Ross, Patterson, Townsend & Fish) situé sur la Côte-de-Liesse, au sud-ouest de l'arrondissement Saint-Laurent. Il se trouve dans le secteur mi-industriel, mi-résidentiel, Hodge - Place Benoit, délimité par l'autoroute métropolitaine (40), la voie ferrée de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le chemin de fer du CN. Ce secteur est enclavé, mais bénéficie d'une connectivité efficace à l'échelle métropolitaine. Son accessibilité par transport en commun sera par ailleurs améliorée avec l'arrivée d'une station du Réseau Express Métropolitain (REM) à proximité.

Le complexe est un exemple significatif des formes architecturales des années 1950, période de transition entre l'architecture traditionnelle (par sa symétrie et l'utilisation de la brique) et une expression moderne (surtout par son horizontalité). Il constitue un exemple de bâtiment gouvernemental réalisé dans le cadre du mouvement d'expansion du secteur public à la suite du deuxième grand conflit mondial. Cinq des six pavillons sont des volumes rectangulaires imbriqués les uns dans les autres variant de 2 à 4 étages, avec toit plat, fenêtres en bandeaux et façades de brique de couleur chamois.



Reproduit avec l'autorisation de l'ONF

L'intérieur du complexe répond aux principales fonctionnalités modernes, chaque pavillon correspondant à une fonction précise : le bloc A regroupe les bureaux, la cafétéria et une salle de cinéma autour d'une cour intérieure ; le bloc B contient des fonctions mécaniques et le bloc C un grand plateau de tournage, un des rares construits sur le modèle hollywoodien. Le bloc D, érigé en 1965, accueillait des studios d'animation, mais est aujourd'hui loué à une compagnie privée. Le bloc E, construit en 1958, a été modifié en 1997, incluant ses façades, pour abriter une chambre forte réfrigérée contenant les archives vidéo. Le bloc F, construit en 1968, aujourd'hui inoccupé, est isolé du reste du complexe et de facture très différente et moderne (hauteur de 5 étages et façades de verre). Les espaces non construits sur le site sont voués essentiellement au stationnement de surface.

L'ONF s'affichait sur la façade principale avec son nom et un logo « L'homme qui voit ». Ce dernier, ajouté sur le bâtiment d'origine dans les années 60 a gagné une reconnaissance poussée (comme celui de la farine Five Roses). Il a été retiré en avril dernier et sera vraisemblablement installé au nouvel emplacement de l'ONF au centre-ville. Pour l'ONF, les lettres inscrites sur la façade du 3155, Côte-de-Liesse et qui forment le nom de l'organisme sont des artefacts au même titre que son logo. À ce titre, l'ONF s'assurera de les retirer et de les préserver pour un usage à déterminer.

À l'époque, cet ensemble fut érigé dans un champ. L'activité bourdonnante des 3 000 personnes qui y travaillaient, à son apogée, se déroulait surtout dans ce site isolé. Par la suite, tout au cours des années 50 et 60, les espaces voisins du secteur Côte-de-Liesse furent lotis pour des projets résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux.

### Statut et désignation

Fédéral : édifice fédéral du patrimoine classé (29-10-1998) ;

Provincial : aucune désignation<sup>1</sup>

Municipal : aucune désignation.

### **Intérêt et intervention d'Héritage Montréal pour le site**

Héritage Montréal s'est intéressé au dossier dès que les réflexions sur la relocalisation de l'ONF au Quartier des Spectacles furent amorcées. Des contacts et échanges réguliers avec l'institution et la Société Immobilière du Canada (SIC) se poursuivent depuis.

Plus récemment, Héritage Montréal a collaboré à l'organisation d'une visite des lieux, le 6 septembre 2018, dans le cadre d'une journée « portes ouvertes » de l'ONF lors des journées de la culture, afin de discuter des possibilités de reconversion à la suite du déménagement de l'organisme à l'automne 2019.

<sup>1</sup> Le site fait partie de l'inventaire du patrimoine industriel au répertoire du patrimoine culturel du Québec.

### Les 3 dimensions patrimoniales du site

**Mémorielle** : Exemple de bâtiments associés à la promotion gouvernementale de l'industrie du film, centre de création d'avant-garde et de découvertes techniques importantes, lieu de production majeur favorisant l'émergence d'une cinématographie canadienne et faisant de l'ONF la locomotive de l'industrie canadienne du film ; institution cinématographique d'État la plus réputée du monde industrialisé.

Lieu iconique et symbolique de l'excellence de la cinématographie canadienne. Foyer d'accueil et de travail de grands cinéastes (McLaren, Perrault, Arcand, Brault etc.). Lieu de création de premières et d'innovations technologiques, notamment dans le secteur de l'animation. Institution internationalement reconnue, récipiendaire de milliers de prix prestigieux de l'industrie cinématographique mondiale.

**Architecturale** : Très bel exemple de bâtiments gouvernementaux modernes d'après-guerre ; très bonne qualité d'exécution, notamment quant à l'acier structurel et le béton armé requis pour l'insonorisation des locaux de production de films.

**Environnementale** : Le complexe de six pavillons reliés par des allées, trottoirs, stationnements et accès symétriques, rehausse le caractère des lieux et constitue un repère dans le paysage. Malgré une facture industrielle, l'ensemble formé par les pavillons des années 1950 s'articule autour d'une cour intérieure, qui rappelle une abbaye et son cloître, même si cet espace semble pour le moment difficilement accessible. Ce premier ensemble offre une finesse en contraste avec les bâtiments plus massifs qui suivront.

### **Contexte actuel**

L'ONF quittera les lieux à l'automne 2019. Le complexe appartient à Services publics et approvisionnement Canada (SPAC). Le site est dans un secteur d'emplois dans le Plan d'urbanisme (2004), mais est zoné « résidentiel et secteur d'emplois ». Le stationnement à l'arrière d'environ un hectare offre un potentiel de développement. Des organismes locaux demandent que le site serve à répondre aux besoins de la population environnante. L'ONF aurait manifesté de l'intérêt pour la création d'un petit musée en hommage au fondateur de l'ONF, John Grierson (source : entrevue avec le commissaire de l'ONF, Claude Joli-Coeur, 03-06-2019). Des projets à une échelle plus vaste sont aussi en gestation. En attendant, des discussions sont en cours pour favoriser une utilisation transitoire. La périphérie fait l'objet de beaucoup d'attention présentement : le secteur Chabanel-marché central ; le site vacant au sud (géographique) de Décarie, Blue Bonnets, Campus MIL, le Royal Mount, etc. Enfin, une station du REM sera construite à l'angle de la voie ferrée de l'AMT et de l'autoroute métropolitaine, ce qui améliorera fortement l'accès au site en transport en commun.

### Orientations principales

*Ce qu'Héritage Montréal considère comme important*

- Préserver d'abord l'esprit et le génie de ce lieu habité par une grande aventure créative, à l'aide d'un programme authentiquement pertinent du point de vue de la programmation, des partenariats, des produits et des processus;
- Prioriser la conservation de l'extérieur de l'ensemble relativement homogène formé par les parties fondatrices, soit les pavillons des années 1950, représentatifs du style gouvernemental moderne d'après-guerre (volumes, fenestration et échelle à préserver) ;
- La conservation et la transmission des dimensions patrimoniales immatérielles, notamment à travers la réutilisation de la voûte et du grand plateau de tournage, des salles de projection et du studio d'enregistrement, mais aussi dans les nouveaux usages et par la commémoration ;
- Tout en pondérant les interventions en fonction des impacts patrimoniaux, favoriser le désenclavement et le verdissement des lieux, contribuer à l'augmentation de la mixité du quartier, notamment en termes de services, équipements collectifs et commerces de proximité. Garantir un accès public ;
- Favoriser une stratégie pour assurer la protection par l'usage des lieux après le départ de l'ONF.

<p style="text-align: center;"><b>Enjeux</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Ce qui intéresse Héritage Montréal</i></p>	<p style="text-align: center;"><b>Opportunités</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Ce qu'Héritage Montréal entrevoit comme possibilités</i></p>
<p><b>Connaissance et mise en valeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmission de l'identité du site (rappel des usages originaux — marquages, évocations, rappels — et patrimoine immatériel) tout en modifiant sa vocation par une requalification plurielle ;</li> <li>• Préservation du caractère public du premier ensemble de bâtiments (1950);</li> <li>• Le désenclavement du site et son rapprochement avec le quartier environnant;</li> <li>• Le maintien d'un caractère public.</li> </ul>	<p><b>Connaissance et mise en valeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir une puissance évocatrice convaincante de l'activité cinématographique (présence réelle sans être nécessairement dominante) : par exemple par des écoles de formation en cinéma (cégeps, universités, studios de créations vidéo, etc.) ;</li> <li>• Explorer la pertinence d'y accueillir des fonctions ou des organismes associés à la créativité et au cinéma ;</li> <li>• Accroître l'accessibilité citoyenne et communautaire au site (appropriation citoyenne)</li> </ul>
<p><b>Aménagement et paysage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement paysager pour la cour intérieure;</li> <li>• Verdissement du site ;</li> <li>• Ouverture vers le quartier de la Place Benoît (à l'ouest) ;</li> <li>• Explorer la possibilité d'y relocaliser les petits ateliers du Mile-Ex déplacés par l'arrivée de l'industrie de l'intelligence artificielle;</li> <li>• Favoriser un lien étroit avec la station du REM.</li> </ul>	